



Assemblée générale

Distr. générale
3 mai 2022
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 42 de l'ordre du jour

**Nécessité de lever le blocus économique, commercial
et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique**

Lettre datée du 29 avril 2022, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre adressée au Président de l'Assemblée générale, dans laquelle il est demandé de reporter l'examen du point 42 de l'ordre du jour, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Pedro L. **Pedroso Cuesta**



Annexe à la lettre datée du 29 avril 2022 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au sujet du point 42 de l'ordre du jour, intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale en application de la résolution [75/289](#).

À cet égard, je demande à l'Assemblée générale de reporter l'examen de ce point de l'ordre du jour de la session en cours, ainsi que du rapport correspondant du Secrétaire général, et d'inscrire la question à l'ordre du jour provisoire de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale.

Le but de cette demande est que l'examen de ce point soit de nouveau prévu pendant la partie principale de la session de l'Assemblée générale à l'automne, selon la pratique habituelle. Compte tenu de ce qui précède, j'ai le plaisir de me référer à un projet de décision qui sera examiné par l'Assemblée générale ([A/76/L.54](#)).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Pedro L. **Pedroso Cuesta**
